



**Identité de
l'Observatoire des
Zones Humides
Méditerranéennes**



**Tour du Valat
Mai 2015**

Le Comité Méditerranéen des Zones Humides (MedWet/Com) a mandaté la Tour du Valat en 2008 pour catalyser l'émergence et le développer l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes (OZHM), afin de suivre et évaluer l'état et les tendances des zones humides en Méditerranée et développer la connaissance de leurs multiples atouts. Son objectif ultime est d'améliorer la conservation et la gestion des zones humides en assurant la diffusion de l'information de leur état auprès d'un large public, notamment les décideurs politiques et le grand-public, conformément à **l'axe 1 de la vision stratégique de MedWet.** L'OZHM est conçu depuis 2009 comme un **outil régional de gestion des zones humides** opérationnel depuis 2010 et en février 2012, à Agadir (Maroc), le **premier rapport de l'OZHM était officiellement présenté et distribué à l'occasion du Symposium international sur l'eau et les zones humides en Méditerranée.** Depuis 2011, l'OZHM fonctionne grâce à un groupe de 34 partenaires techniques et institutionnels engagés dans ce dispositif. L'OZHM est un élément central de la stratégie de l'initiative MedWet pleinement inséré dans la gouvernance de cette initiative.

Sa liaison directe avec la Convention de Ramsar et son portage politique par les pays membres de l'initiative MedWet à travers le Comité MedWet (MedWet/Com) en assurent sa reconnaissance institutionnelle. Il s'inscrit également dans la logique de développement durable de la Convention de Barcelone.

Structure de l'identité de l'Observatoire

Bref historique de l'Observatoire.....	2
Etapes de montage et mécanismes de développement et de valorisation.....	5
Mandat de l'Observatoire.....	6
Le ciblage.....	7
Objectifs de l'OZHM et cadre de suivi-évaluation.....	9
Cadre logique et analytique de l'OZHM.....	12
Principes et leviers de l'OZHM.....	14
Structure de l'Observatoire.....	16
La restitution et la communication des informations.....	19

Annexe 1: Cadre logique détaillé

Bref historique de l'observatoire

2004: Origine de l'idée d'un Observatoire

En 2004, l'idée de monter un Observatoire des zones humides méditerranéennes a été soumise par la Tour du Valat lors de la sixième réunion du comité de MedWet (Tipaza, Algérie). L'objectif consistait à assurer et harmoniser le suivi de l'état et des tendances des zones humides méditerranéennes dans les pays membres de MedWet, partager la connaissance et aider à la décision pour une meilleure préservation et gestion des zones humides du bassin méditerranéen.

2007: Phase préparatoire de l'Observatoire: un premier atelier international

En mars 2007, un premier atelier international s'est tenu à la Tour du Valat pour discuter les objectifs, les indicateurs de suivi et les modalités de montage et de fonctionnement de l'Observatoire. De nombreux représentants des organisations internationales, des pays de la Méditerranée et d'ONGs étaient présents.

2008: Lancement des études préparatoires et validation politique de l'Observatoire

La Tour du Valat, démarre des études préparatoires, en particulier sur le recensement des indicateurs et sur la faisabilité de l'indicateur LPI. **MedWet/Com**, lors de sa 9^{ème} réunion (Changwon, Corée), a adopté la proposition d'établir un Observatoire des zones humides méditerranéennes, appelant à une large participation, et a mandaté la Tour du Valat pour initier le montage et l'opérationnalité de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes. Le résultat majeur prévu est l'élaboration d'un état des lieux des zones méditerranéennes à présenter lors des 20 ans de MedWet, Grado + 20, prévu en 2011. Une petite équipe permanente, financée par la fondation MAVA¹ et la Tour du Valat, constitue l'unité de coordination de l'Observatoire.

2009: La planification des étapes stratégiques du montage de l'Observatoire, du cadre de suivi-évaluation et de sa gouvernance

L'unité de coordination s'est attelée, suite à l'arrivée du nouveau coordinateur, à monter un observatoire régional de manière participative et en même temps tenir l'engagement de pouvoir produire un premier état des lieux régional en 2011. Les étapes logiques ont été élaborées entre février et septembre 2009 (voir encadré 1). Un deuxième **atelier international** en mars a été organisé à la Tour du Valat avec des représentants des pays méditerranéens et des organisations internationales pour la conservation. Cet atelier a permis la mise en place du cadre logique de suivi-évaluation, l'ébauche de la gouvernance et du cadre partenarial et le lancement des activités prioritaires de l'observatoire. Un calendrier de travail 2009-2010 a été discuté et approuvé par les participants, précisant les différentes étapes. L'état de mise en œuvre des activités planifiées est restitué tous les deux mois à travers la **lettre électronique** envoyée aux partenaires et aux utilisateurs. Parmi ces étapes, les activités de visibilité et communication ont été lancées, une stratégie et un plan de communication préparés. De même, une étude de la situation et des besoins en suivi-évaluation des zones humides auprès de 16 pays a été lancée en 2009 pour constituer un état de référence. Enfin, un troisième atelier international a été organisé en 2010 pour finaliser la gouvernance, la structure partenariale et pour discuter les indicateurs prioritaires à retenir pour le démarrage du suivi.

2010: La validation de la gouvernance, des indicateurs prioritaires, le démarrage du suivi et la mise en œuvre de la stratégie de communication

¹ Avec des contributions complémentaires des fondations Prince Albert II de Monaco et Total, du MEDDM (ancien MEEDDAT) et du CEPF (Critical Ecosystems Partnership Fund)

En février 2010, environ 60 participants de 19 pays ont participé au **troisième atelier de l'Observatoire**. Ils comprenaient les représentants des pays, ceux du Secrétariat de Ramsar, de la Convention sur la Diversité Biologique et de MedWet, ceux des partenaires techniques ainsi que ceux des agences finançant l'observatoire. Les participants ont discuté et approuvé la structure, l'organisation et le système de partenariat de l'Observatoire, le développement des indicateurs, le démarrage des activités effectives de suivi et la stratégie de communication et le plan de travail 2010-2011. Lors de la **dixième réunion de MedWet/Com** en juin 2010 à Bastia (France), les participants ont approuvé le plan de travail 2010-2011 et la structure de l'observatoire. L'unité de coordination (UC) a engagé avec ses partenaires, à partir de mars 2010, le travail de suivi et de rédaction du premier rapport sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes. L'UC a mis en œuvre le **calendrier d'activité 2010 approuvé par les participants**, y compris la suite de l'étude des besoins en suivi-évaluation des zones humides. Le site web de l'Observatoire est devenu opérationnel en trois langues (Anglais, Français et Arabe). Un gros effort de développement partenarial et de réseautage a été entrepris, entre les niveaux locaux, nationaux et internationaux.

2011: L'élaboration du premier rapport sur les zones humides méditerranéennes

L'OZHM a consacré la plus grande partie de ses efforts à **produire le premier rapport sur les zones humides méditerranéennes**, comprenant un rapport technique et un rapport plus stratégique adressé aux décideurs. Ces rapports ont été déclinés également en film, posters et présentation PPT. **L'étude sur l'état et les besoins en suivi-évaluation des zones humides a été achevée**, en versions anglaise et française avec un résumé en langue arabe, et distribuée aux partenaires. Les différentes activités du plan de travail 2011 ont été achevées, dont de nombreuses études, le développement des partenariats et des réseaux. Le premier dossier thématique de l'Observatoire sur la biodiversité des zones humides méditerranéennes a été démarré. De nouveaux projets ont été identifiés et formulés en matière de suivi de la biodiversité, des indicateurs spatiaux et des services culturels des zones humides.

2012-2013: Visibilité et valorisation des résultats de l'Observatoire et revue stratégique de l'OZHM

L'Unité de coordination de l'OZHM consacre ses efforts en 2012 et 2013 à la **visibilité et la valorisation des résultats du rapport** à travers des événements nationaux et internationaux, l'actualisation du site web et la déclinaison des produits de communication. **Le rapport "les zones humides méditerranéennes, enjeux et perspectives"** et les produits dérivés sont réalisés en janvier 2012 et présentés lors du **symposium d'Agadir** en février 2012, **puis au forum mondial de l'eau** en mars 2012. Les rapports sont distribués à ces occasions et envoyés aux partenaires principaux et membres de MedWet/Com. **Le premier dossier thématique sur la biodiversité des zones humides en Méditerranée est publié** en juin 2012. Les résultats des deux rapports sont présentés lors de la **COP 11 Ramsar** (juillet, Bucarest, Roumanie), lors du **Congrès mondial pour la Nature** (septembre, Jeju, Corée du sud), du **Forum 2012 des Aires Marines protégées en Méditerranée** (Novembre, Antalya, Turquie) et de la **Conférence des Parcs de l'Arc Dinarique** (Novembre, Banja Luka, Bosnie & Herzégovine). La vision et la planification stratégique 2012-2015 de l'OZHM proposée au Comité zone humides méditerranéennes (MedWet/Com11) le 5 juillet à Bucarest est validée.

2014-2015: Développement des indicateurs à partir des images satellite et contribution de nos résultats aux niveaux supranationaux

Suite à la dernière phase du projet GWII, **le deuxième dossier sur les indicateurs spatiaux "occupation du sol - zones humides" est publié en 2014**. Un exercice similaire de suivi sur l'occupation du sol a démarré en 2014 pour l'ensemble des sites Ramsar métropolitains de France. L'OZHM s'est également investi avec des consortiums dans la **préparation de deux projets**, H2020 (SWOS) et Globwetland Africa pour développer davantage **les indicateurs par images satellites pour le suivi des surfaces et de l'eau**. L'OZHM a également poursuivi ses activités sur les **services écologiques**, à travers une étude et un projet conjointement menée avec le Plan Bleu sur les zones humides et les changements climatiques, la participation à la préparation d'un projet H2020

(Ecopotential) et en achevant les études démarrées en 2011 sur les services culturels fournis par les zones humides. L'observatoire a également maintenu ses activités de développement des indices "planète vivante" et "zone humide vivante" par type d'habitat. En collaboration avec Ramsar, MedWet et les pays de la Méditerranée, l'Observatoire devient un contributeur des résultats de suivi des zones humides au niveau régional et international: articles, présentations, participation à la COP 12, membre observateur du comité scientifique et technique de Ramsar. Depuis 2014, l'articulation entre les suivis techniques et les transferts au niveau des décideurs est facilitée par la proximité entre les sièges de MedWet et de l'Observatoire au sud de la France.

Étapes de montage et mécanismes de développement et de valorisation

Les principales étapes de montage et d'opération de l'OZHM

1. Définition des enjeux, du mandat, des principes et des objectifs de l'Observatoire;
2. Le ciblage (utilisateurs des résultats de l'Observatoire);
3. Le cadre logique de suivi-évaluation: objectifs, thèmes, indicateurs, données et méthodes;
4. La structure de gouvernance et de partenariat.
5. Mise en œuvre du suivi et de la stratégie de visibilité et de communication (multi-produits) de l'Observatoire.
6. Le plan de travail: 2009-2010, 2010-2011, 2012-2015.
7. Etat de référence et besoins en suivi-évaluation des zones humides (étude sur 16 pays);
8. La validation de la gouvernance et du processus de montage de l'OZHM;
9. La mise en œuvre partenariale du suivi-évaluation et de la stratégie de communication;
10. L'élaboration des rapports
11. Diffusion des résultats et des analyses
12. Evaluation des effets et des impacts de l'OZHM et revue stratégique de l'OZHM.

Activités de diffusion et de valorisation des résultats

1. Diffusion et restitution des résultats auprès des utilisateurs cibles, des partenaires et des fournisseurs de données.
2. La valorisation des résultats (scientifique, vulgarisation).
3. L'appui aux initiatives stratégiques et politiques en faveur des zones humides.

Les activités de développement de l'OZHM

1. L'harmonisation des systèmes nationaux de suivi-évaluation au niveau régional.
2. Les études complémentaires pour faire évoluer le suivi-évaluation et identifier les nouveaux besoins en suivi-évaluation (par rapport à l'état de référence).
3. L'identification, étude et test d'indicateurs.
4. L'élaboration des bases de données.
5. La recherche de fonds.

Les mécanismes d'efficience et d'adaptation et de l'OZHM

1. Le renouvellement des questionnements, des méthodes, des leviers stratégiques et des indicateurs.
2. L'évaluation périodique de l'utilité et de l'efficience de l'OZHM, ses effets et ses impacts.
3. Incorporation des leçons apprises, des nouveaux besoins et attentes et du nouvel environnement régional pour ajuster les actions stratégiques et le développement de l'Observatoire.
4. L'intégration des réseaux de planification nationale et locale de manière à faciliter l'incorporation des résultats de suivi-évaluation dans l'aménagement territorial.
5. Le renforcement de la capacité des acteurs et en particulier de la société civile à la gestion des zones humides et à la communication.

Mandat de l'Observatoire

L'Observatoire des zones humides méditerranéennes fonctionne comme un mécanisme partenarial de suivi-évaluation des zones humides avec les pays membres de l'initiative MedWet. Il vise à développer et diffuser la connaissance auprès des utilisateurs de données pour influencer les décisions en faveur des zones humides. Il facilite les liens entre les scientifiques et les décideurs pour que le travail ou la façon de les transférer les informations soit pertinent avec les attentes politiques, ou au contraire que les données scientifiques puissent influencer les prises de décision. Il vise à renforcer les organisations fournissant des données, en leur faisant parvenir ou leur donnant accès à des données harmonisées et consolidées sur l'état et les tendances des zones humides au niveau du bassin méditerranéen.

Le principal service que l'observatoire s'engage à apporter aux décideurs, aux citoyens, aux gestionnaires, aux scientifiques et à ses autres utilisateurs potentiels se décline en trois axes:

- Collecter, centraliser, consolider et partager la connaissance sur le statut et les tendances des zones humides méditerranéennes;
- Analyser l'état et les tendances des fonctions écologiques, des valeurs et des services des zones humides méditerranéennes dans le contexte du développement durable et d'aménagement territorial.
- Sensibiliser les utilisateurs et aider les décideurs dans leurs actions en faveur de la meilleure conservation, utilisation et gestion des zones humides.

Quand l'observatoire aura plus de capacité et d'expérience, ce mandat pourrait être étendu à deux autres axes :

- Alerte et prévention précoces pour les décideurs, en liaison avec les engagements inscrits dans les conventions internationales et les changements globaux ;
- L'évaluation des impacts des politiques et des stratégies publiques sur les zones humides méditerranéennes.

Le ciblage

Dans le contexte actuel de gouvernance plus décentralisée et participative du développement et de la conservation dans le bassin méditerranéen, une large gamme d'acteurs influence les décisions de conservation et de développement. Au regard du mandat de l'observatoire, très centré sur le partage des connaissances et l'aide à la décision, il est important de maintenir une stratégie de communication et de restitution active, efficace et permanente pour maintenir l'intérêt des utilisateurs ainsi que le maintien de leur participation et contribution aux systèmes de suivi et évaluation. Dans cette optique, les cibles et utilisateurs potentiels de l'OZHM pour le transfert sont identifiés comme suit :

- Gouvernement, élus et autorités locales traitant des affaires liées à la conservation, protection, gestion et utilisation des zones humides (environnement, agriculture, eau, forêt, tourisme, infrastructure, pêche, chasse, extraction minière, énergie, etc.);
- Organisations, conventions et protocoles internationaux et régionaux (Convention de la Biodiversité, Objectifs de Développement du Millénaire, Convention de Ramsar, Convention de Barcelone, Union européenne, Union Méditerranée, MedWet, Man and Biosphere, etc.) ;
- Partenaires de l'observatoire des zones humides méditerranéennes et les fournisseurs de données ;
- ONGs, associations, organisations communautaires (CBOs), projets et autres organisations actives dans la protection et la gestion des zones humides;
- Universités, instituts, centres de recherche travaillant dans le cadre de la conservation et du développement.
- Le grand public et les médias

Lors de l'exécution des activités de suivi et d'évaluation de l'OZHM, un ciblage plus précis pour le transfert sera fait selon les niveaux d'intérêt de ceux-ci. Certains seront plus ciblés selon les trois niveaux d'objectif de l'Observatoire, selon les thèmes traités, selon le type de service et de produit fourni par l'OZHM.

Au sein de cette multitude d'acteurs, il est proposé de privilégier deux « cœurs de cible » :

- Les **décideurs** (cibles primaires - celles qui sont en charge de faire adopter une opinion, une attitude ou un comportement dans leur pays), en particulier au niveau des pays (niveaux central et local).
 - Les représentants focaux MedWet et Ramsar dans les pays considérés, par qui les informations de l'OZHM sont transférées aux niveaux locaux et nationaux appropriés.
 - Les décideurs nationaux et locaux impliqués dans les comités intersectoriels de planification de développement et d'aménagement territorial, qui peuvent prendre en compte les résultats de suivis des zones humides dans les planifications.
 - un ou deux décideurs-clés par pays – capables d'influencer l'avenir des zones humides de leur pays de manière décisive.
- Le **grand public** à travers les **relais d'opinion** (ils peuvent appuyer les précédents dans la transmission de leurs messages au grand public, ils peuvent mieux influencer les cibles primaires pour les amener à prendre connaissance du message, à réagir dans le sens souhaité et à formuler des demandes – demandes que les décideurs ne pourraient pas ignorer).
 - les médias pour relayer l'information au grand public, en tant que levier jugé le plus efficace pour influencer favorablement les politiques en faveur des zones humides ;

- Les ONGs internationales et locales qui peuvent relayer les résultats et analyse de suivi sur les zones humides à travers leurs propres actions de communication.

Des produits et réseaux de communication sont identifiés pour chacune des cibles. D'autres réseaux restent à identifier et à intégrer. Pour les décideurs, il est important de s'appuyer sur des données et des résultats scientifiques fiables, les analyser dans un cadre suffisamment large touchant aux agendas et préoccupations de ces décideurs et enfin les transférer avec des produits de communications appropriés. Il est également important de transférer les données régulièrement et à temps, car les décisions et les planifications nationales se prennent annuellement.

La stratégie « grand public » a été démarrée depuis 2011 avec la préparation du projet de renforcement des ONGs pour diffuser les informations, l'élaboration de quelques résultats sur des indicateurs simples et parlants ainsi que l'étude de quelques sites clés (voie d'entrée rapide). Toutefois, en termes d'impact de la communication, il est clair que « grand public » concerne avant tout le public susceptible d'être concerné et intéressé par les zones humides et potentiellement enclin et prêt au changement de comportement. L'intérêt est souvent lié à la notion de bénéfices attendu ou perçu (économique, social, environnemental, politique, etc.), de principes ou de qualité de vie qu'il conviendra d'identifier lors de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Pour maximiser l'efficacité des activités de communication, il est prévu de procéder à affiner le ciblage, à partir des données disponibles telles que la situation professionnelle, l'état de leurs connaissances, leur responsabilité, attitudes et pratiques par rapport au problème de préservation des zones humides et de développement local dans leur pays respectifs.

Au contraire, la stratégie « décideurs-clés » demande une étude plus approfondie pour les identifier et les actualiser dans chaque pays, définir leurs besoins et les messages qui leur permettront d'agir. Cette tâche est faite en collaboration avec le secrétariat MedWet, en charge d'actualiser les réseaux politiques et institutionnels au niveau des 27 pays de la Méditerranée.

La stratégie de ciblage s'appuie donc sur les besoins et les attentes des utilisateurs, en identifiant quels types de produits et services sont attendus de l'observatoire. Dans cette perspective, l'Unité de coordination de l'OZHM a réalisé, entre septembre 2009 et juin 2011, une étude de situation, de besoins et d'attentes en matière de suivi-évaluation des zones humides parmi 16 pays du bassin méditerranéen. Les enquêtes ont été réalisées auprès des décideurs, financeurs, ONGs, instituts spécialisés, experts, Universités, gestionnaires de sites. L'étude est prévue d'être réactualisée périodiquement (5-8 ans) de manière à accompagner les nouveaux besoins, et attentes. Il est aussi important que l'observatoire puisse déterminer les leviers (en particulier politique, institutionnel, communication) de manière à intéresser les personnes et organisations identifiées comme pouvant potentiellement jouer un rôle important pour la préservation des zones humides et susciter leurs besoins dans ce sens.

Enfin, pour l'Observatoire, outil de l'initiative MedWet, il est important que les résultats et les messages qu'il produit soient relayés à travers le Secrétariat MedWet et le Comité zones humides à des niveaux politiques et stratégiques appropriés pour pouvoir influencer sur les décisions et les planifications. Les relais existent au niveau national comme les comités intersectoriels, les ministères transversaux ayant autorité sur l'utilisation des terres, les groupes thématiques, etc. Au niveau supranational en Méditerranée, les relais possibles sont: la Convention de Barcelone, l'Union pour la Méditerranée, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'initiative TEEB, WCMC/PNUE, etc. Ces relais doivent permettre d'atteindre les réseaux des secteurs du développement qui impactent sur les zones humides.

Objectifs de l'OZHM et cadre de suivi-évaluation

Le cadre de suivi-évaluation de l'OZHM

Le cadre met en liaison les objectifs, les thèmes et les indicateurs de l'Observatoire de manière logique et complémentaire.

L'OZHM a **trois objectifs** qui s'emboîtent:

1. Fournir en temps utile les informations de qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes;
2. Repérer les menaces pesant sur les zones humides et identifier les mesures visant à promouvoir leur conservation, leur utilisation rationnelle et leur restauration.
3. Evaluer le niveau de considération dont jouissent les zones humides dans le contexte de développement durable en méditerranée.

Les trois objectifs présentent un emboîtement qui suit cette logique : le premier objectif est lié à la connaissance de l'état et de la tendance des zones humides méditerranéennes. Cet objectif informe donc d'un constat de situation (Etat), conséquence de facteurs et forces internes et externes sur ces zones humides. Le deuxième objectif s'inscrit dans la recherche et l'analyse de ces causes et des forces internes et externes (Facteurs et pressions) qui influencent l'état des zones humides et leurs tendances. Le troisième objectif analyse la place des zones humides méditerranéennes dans le contexte de développement durable, dans ses dimensions politiques, stratégiques et scientifiques (Réponse).

Les niveaux d'atteinte de ces objectifs sont évalués à travers le suivi de **quatre thèmes**:

- Intégrité de la biodiversité et des écosystèmes (renseigne le premier objectif de l'OZHM)
- Forces motrices et pressions (renseigne le deuxième objectif de l'OZHM)
- Services écologiques (renseigne le troisième objectif de l'OZHM)
- Considérations des zones humides dans les décisions de développement. (renseigne le troisième objectif de l'OZHM)

Ces quatre thèmes sont mesurés à travers un jeu d' **indicateurs**. Ils sont évolutifs mais pour la période 2013-2015, ceux considérés (déjà suivis ou en développement) sont les suivants:

Intégrité de la biodiversité et des écosystèmes

- Diversité et abondance des espèces
- Oiseaux des zones humides et changement climatique
- Oiseaux des zones humides et changement d'occupation du sol
- Cours d'eau : débits et régulation
- Qualité de l'eau
- Surface des zones humides
- Étendue des inondations dans les zones humides

Force motrice et pression

- Ressources renouvelables en eau

- Demande en eau par secteur
- Surexploitation des eaux souterraines dans les oasis / salinisation
- Conversion des terres à l'agriculture et à l'urbanisation dans/autour des principales zones humides
- Un jeu de macro-indicateurs (1): PIB national global, PIB/hab, IDH, Indice de Pauvreté, Démographie/densité, Empreinte écologique, LPI international, Gouvernance, changement climatique, décisions politiques, Objectif du Millénaire pour le Développement, etc.

Services écologiques

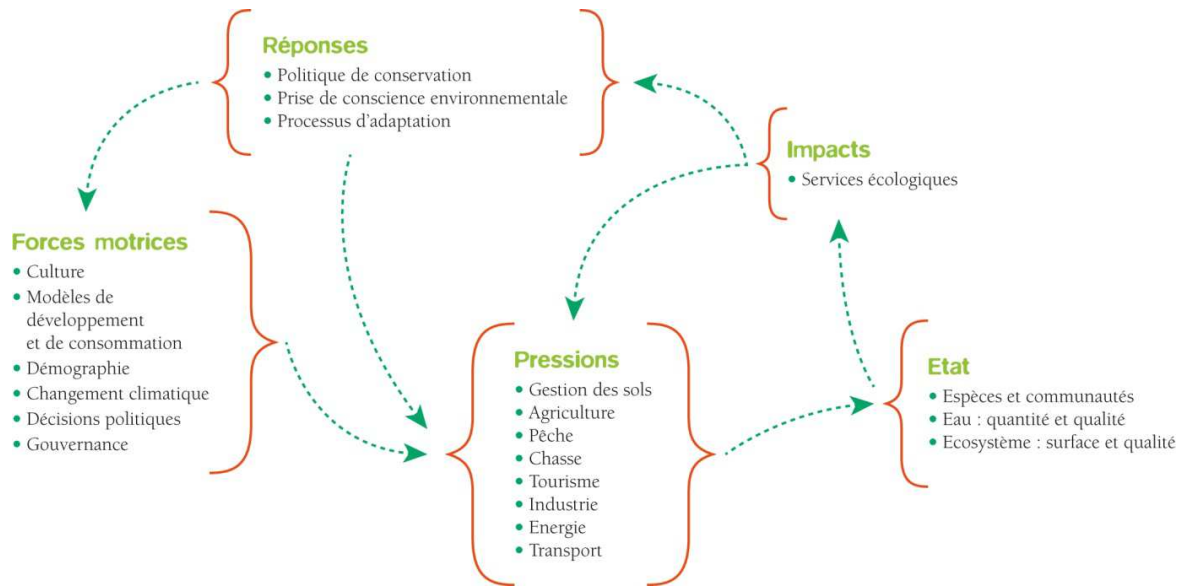
- Rôle des zones humides dans l'approvisionnement en eau
- Rôle des zones humides dans l'atténuation des inondations et des sécheresses
- Rôle éducatif et touristique des zones humides
- Rôle des zones humides dans la purification de l'eau

Considérations des zones humides dans les décisions de développement.

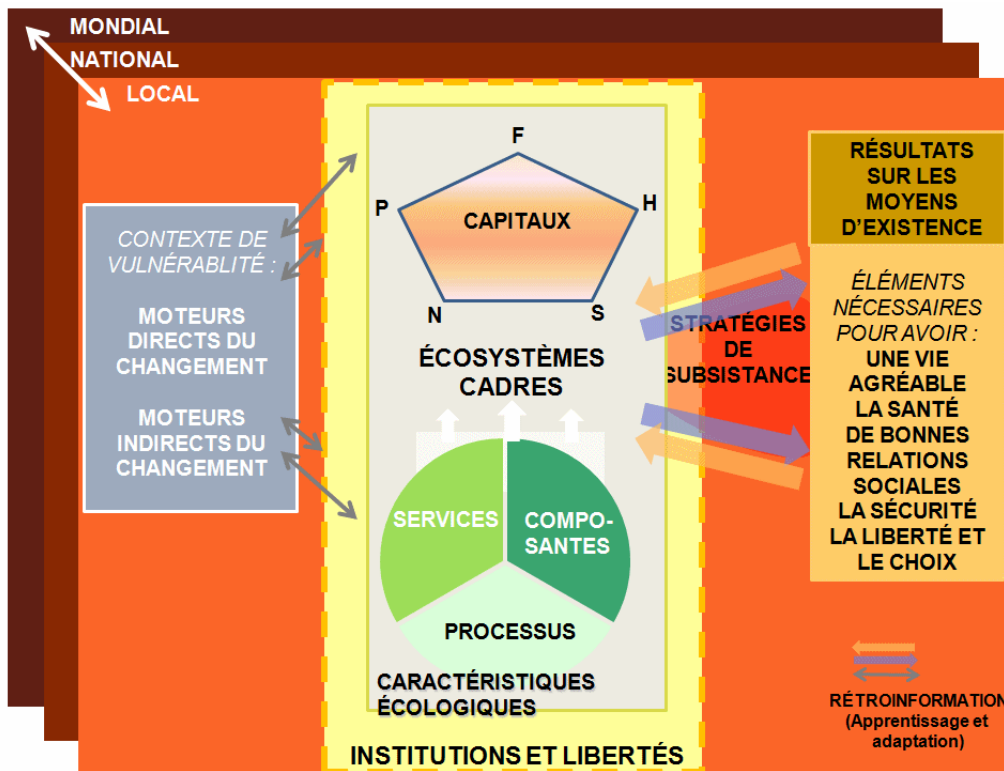
- Surface des zones humides protégées
- Prise en compte de l'environnement dans la planification du développement local
- Niveau de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
- Efficacité de la gestion des sites Ramsar
- Niveau de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières
- Efforts stratégiques pour la protection des zones humides
- Prise en compte des zones humides dans les stratégies nationales de développement durable
- Prise en compte des zones humides dans les planifications nationales de gestion de l'eau

(1). Parmi 22 indicateurs macro analysés en 2010-2011 au niveau de la Méditerranée, 10 présentent des possibilités de corrélations relativement intéressantes pour expliquer les résultats et les tendances des zones humides méditerranéennes. Pour la première publication 2012 de l'OZHM, ils ont été utilisés au niveau de l'analyse des résultats de suivi. Ils seront davantage développés par la suite pour améliorer la qualité des corrélations avec les résultats des indicateurs de l'OZHM.

Le cadre analytique de ces indicateurs adopté par l'observatoire est le **modèle DPSIR** (Force motrice - pression - Etat - Impact - Réponse), particulièrement utilisé dans le contexte de conservation dans l'Union européenne et par les instances internationales. Suite à l'adoption par Ramsar en 2012 d'un lien entre les **Services culturels** des zones humides et le modèle "**Moyen d'existence durable**", plus utilisé par les réseaux et secteurs du développement, en particulier dans les pays non UE du bassin méditerranéen, l'OZHM a aussi intégré ce lien dans la logique de communication de l'OZHM. Ce lien vise à traduire les résultats de suivi dans une logique plus compréhensible chez ces utilisateurs. Ce sont en effet les décideurs des secteurs autres que la conservation qu'il s'agit de convaincre.



Modèle DPSIR adapté à l'Observatoire



Modèle "Moyens d'existence durable adapté dans le cadre de la convention de Ramsar (STRP, 2011).

Cadre logique et analytique de l'OZHM

Dans le contexte international, le **suivi-évaluation** est devenu un **outil de gestion** utile pour mesurer les états, les tendances et les changements, pour juger de l'état de pertinence et de corrélation entre les activités, les résultats, les effets, les impacts et les objectifs. Aujourd'hui, le suivi-évaluation n'est plus seulement considéré comme un système de contrôle et d'information, mais comme outil aidant à améliorer les planifications futures, les décisions, l'intégration et l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des projets.

Dans ce contexte, l'observatoire des zones humides n'a pas été seulement conçu comme un outil de suivi des zones humides, mais aussi comme un **outil prospectif d'évaluation et d'analyse**. Autrement dit, l'objectif n'est pas seulement d'observer les tendances, en général le déclin, mais aussi d'en expliquer les causes et les conséquences, de les communiquer pour influencer sur les planifications, les décisions et les pratiques. L'OZHM a opté pour un **cadre large et intégré d'analyse orienté vers le niveau d'impact** (écologique et humain). Ce cadre permet des diagnostics et des analyses utiles aussi bien au **niveau des zones humides** que dans un contexte plus large **d'aménagement territorial et de développement durable** dans lesquels de nombreux acteurs, nationaux et locaux, sont investis (voir cadre logique détaillé en annexe 1).

Cela demande, au delà des résultats de suivi, différents niveaux d'analyse en fonction des utilisateurs ciblés. Un premier niveau d'analyse est prévu au niveau de chaque résultat d'indicateur. Le deuxième niveau d'analyse se situe des corrélations entre les résultats des différents indicateurs et des différents thèmes. Enfin, le troisième niveau d'analyse intègre les facteurs amont explicatif des changements, appelées aussi forces externes, causes profondes ou axes transversaux (gouvernance, politique, sécurité, niveau d'application des lois, etc...). Ces facteurs peuvent être analysés par des indicateurs macro, des axes transversaux ou des études et recherches qualitatives.

Ce choix de cadre logique est basé sur le constat et les leçons des expériences internationales du développement :

- Le manque d'un cadre clair reliant les indicateurs de suivi avec les objectifs du suivi peut conduire à des intérêts divergents dans l'évaluation, sur la base de visions sectorielles segmentées ;
- Un suivi basé sur les résultats seuls ne permet pas d'évaluer les impacts réels ;
- Un suivi basé sur les résultats ou sectoriel peut entretenir la segmentation, l'écoute sélective, et des intérêts qui n'aident pas beaucoup dans l'intégration des savoirs et dans une prise éclairée de décisions;
- Une intégration verticale et horizontale insuffisante du suivi ne fournit qu'une vue sectorielle, qui n'est pas adéquate dans le contexte dynamique et évolutif multi-acteurs du développement durable et de la conservation.
- Une corrélation inexistante ou insuffisante avec les questions transversales peut conduire à sous-estimer des forces extérieures importantes pouvant expliquer des relations de cause à effet ;
- Un suivi sectoriel ne permet pas en lui-même d'insérer ce secteur dans les agendas développement-conservation.

Cadre analytique simplifié de suivi-évaluation de l'Observatoire

Cibles décideurs, citoyens	Cadre de suivi-évaluation de l'OZHM avec intégrations verticale et horizontale	
Objectifs	1. Objectif ultime	1. meilleure protection et gestion des zones humides
	2. Objectifs spécifiques de l'Observatoire	1. Fournir en temps utile les informations de qualité sur l'état et les tendances des zones humides méditerranéennes; 2. Repérer les menaces pesant sur les zones humides et identifier les mesures visant à promouvoir leur conservation, leur utilisation rationnelle et leur restauration. 3. Evaluer le niveau de considération dont jouissent les zones humides dans le contexte de développement durable en méditerranée.
Suivi	3. Les thèmes de suivi	<u>Renseignant surtout l'objectif 1</u> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrité de la biodiversité et des écosystèmes <u>Renseignant surtout l'objectif 2</u> <ul style="list-style-type: none"> • Forces motrices et pressions <u>Renseignant surtout l'objectif 3</u> <ul style="list-style-type: none"> • Services écologiques • Considérations des zones humides dans les décisions de développement.
	4. Les indicateurs	Liste des indicateurs associés à chaque thème et objectif.
	5. Les échelles de suivi	Principaux niveaux: régional (Méditerranée), national et groupe de pays. Niveaux spécifiques: sites, biomes, zone côtière, comparaison avec conventions, protocoles et engagements internationaux. Autres niveaux d'échelles: bassins versants, rural/urbain, zones écologiques.
Analyse-évaluation	6. Analyse et corrélation avec macro-indicateurs et les axes transversaux.	Macro-indicateurs principaux: empreinte écologique, LPI international, démographie/densité, PIB, Index de développement humain, Statut des pays, indice de pauvreté, pourcentage de budget national pour l'environnement, taux de mise en oeuvre des cibles de la CDB, Natura 2000 et zones humides. Axes transversaux principaux: Gouvernance, politique, décentralisation, taux d'application des lois, participation, pauvreté, démographie, démocratie, changement climatique, genre, mobilité/migration, énergie, accès à l'innovation, sécurité, partenariat, valeur culturelle, modèles de développement .
	7. Analyse en relation avec les principaux secteurs de développement	Accès à l'alimentation, urbanisation incluant la littoralisation, agriculture (culture et élevage), aquaculture, irrigation, eau domestique, infrastructure publique, tourisme, industrie, énergie, commerce.
Reportage	8. Rapport des résultats et des analyses	Production de résultats et d'analyse Différents produits selon les cibles.
Diffusion	9. Restitution, communication, transfert	Restitutions aux partenaires et fournisseurs de données Communication et transfert aux cibles et utilisateurs prioritaires de l'OZHM Communication plus large Messages et leçons apprises

Principes et leviers de l'Observatoire

Depuis le deuxième atelier international de l'OZHM en mars 2009, l'Unité de coordination a élaboré et partagé avec les partenaires de l'Observatoire une série de principes et une stratégie multidimensionnelle visant à atteindre efficacement les objectifs de l'OZHM.

L'OZHM repose sur trois principes initiaux: **utilité, performance et durabilité**. Ces trois principes ont un effet de renforcement mutuel visant à développer et maintenir la confiance, l'intérêt et la participation des acteurs dans cette initiative.

Utile : répondre aux intérêts des utilisateurs potentiels de l'Observatoire (décideurs, citoyens, société civile, (en particulier ONGs, associations), fournisseurs de données, chercheurs, universitaires, etc.) et en particulier ceux impliqués dans la protection et la gestion des zones humides ou influençant celles-ci . L'OZHM doit donc susciter et accompagner l'évolution de ces intérêts.

- Identification des utilisateurs pour qui le programme, les outils et les projets représentent une plus-value et identification de leurs besoins et attentes communes et respectives.
- Répondre à leurs besoins, par exemple qui les aident à mieux comprendre et à mieux décider dans le cadre de leurs fonctions et leurs activités, à valoriser leurs actions, leurs connaissances ou savoir faire.
- Répondre aux attentes, par exemple apporter un service supplémentaire, une innovation technologique, une méthode qui pourraient permettre de résoudre une difficulté ou d'améliorer une situation.
- Selon les cas, prévenir, informer ou accompagner les évolutions et les dynamiques de changement dans le cadre des compromis.

Performant

- Cohérence dans le cadre logique entre les objectifs, la stratégie, les résultats et le choix des outils et activités de l'OZHM, pour apporter une valeur ajoutée reconnue.
- Stratégies et adaptation des stratégies pour maintenir la performance (fonctionnement, mécanismes de participation avec les fournisseurs de données et/ou utilisateurs de données, produits à délivrer, communication, restitution, etc.).
- Capacité de restitution rapide et de qualité des informations auprès des différents utilisateurs et fournisseurs de données.
- Politique efficace de communication en termes de ciblage, de produits, de marketing social et de calendrier de communication.
- Pertinence, efficacité et efficience dans le choix et la réalisation du processus, de la gestion et des outils de l'observatoire.

Durable

- Viabilité financière de l'observatoire, des outils et des projets par une structure efficiente d'opération et de gestion avec ses partenaires.
- Durabilité institutionnelle par l'utilisation des réseaux et des compétences existantes.
- Maintien et développement de la qualité du service.
- Programme intégré de suivi en passant progressivement d'une gestion d'actions relativement segmentées par projet et par résultat à une gestion d'un programme bâti sur les impacts attendus et sur lesquels seront conçus et proposés des projets et des résultats complémentaires qui y contribueront.

- Adaptation de l'Observatoire aux environnements écologique, socio-économique, institutionnel, politique, légal, climatique et sécuritaire touchant les zones humides de la méditerranée.

L'OZHM a également élaboré dès sa création une stratégie de partenariats pertinents pour produire une expertise scientifique incontestable, déclinés en produits de sensibilisation basés sur cette expertise scientifique et dont la communication est orientée vers les cibles prioritaires.

Elle se traduit par une approche multidimensionnelle comprenant :

- Une dimension de communication multi-produits tournée particulièrement vers les décideurs (locaux, nationaux et internationaux) et le grand public (à travers les média et les ONGs), considérés comme les leviers les plus efficaces pour influencer ou prendre des décisions;
- Une dimension partenariale horizontale (acteurs de la conservation, du développement durable, public, privé...) et verticale (local, national, supranationale);
- Une dimension de réseautage et de relais et d'échange d'information dans le réseau;
- une dimension d'ouverture au delà des zones humides et des aires protégées, de manière à toucher les zones et les acteurs du développement humain.

Leviers, pratiques et modes de gestion pour atteindre les objectifs

Le facteur sur lequel MedWet et la Tour du Valat ont décidé d'agir est le manque d'information et/ou la faible performance des modes actuels d'information auprès des décideurs et des médias sur l'état et les tendances des zones humides à l'échelle du bassin méditerranéen, les causes profondes de changement et les voies possibles de réponse.

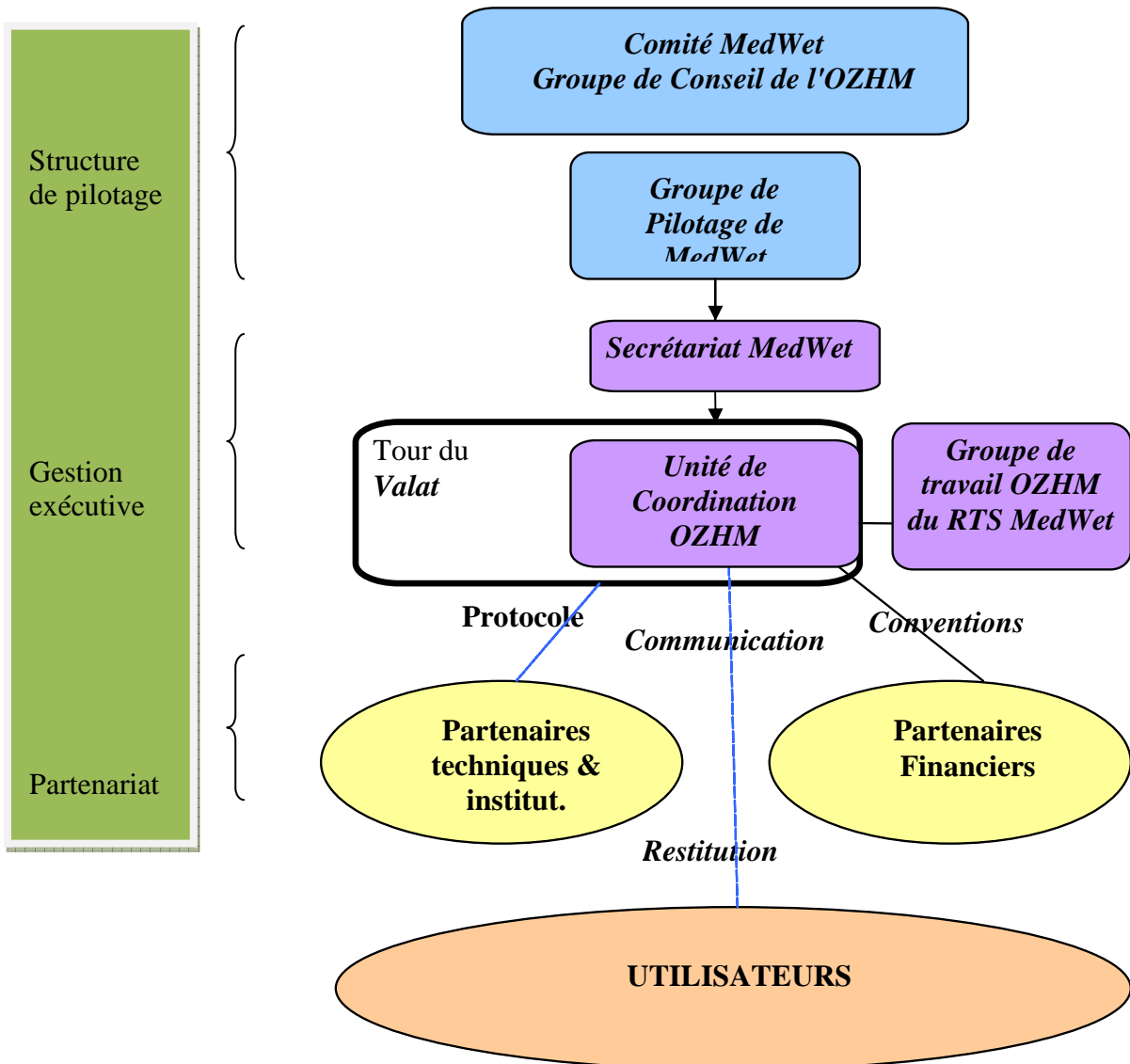
C'est dans ce cadre que l'OZHM a été conçu comme un outil de gestion pour l'aide à la décision (incorporation des leçons apprises dans les nouvelles planifications), s'appuyant sur un réseau de partenaires afin de consolider les connaissances et les données existantes, actuellement dispersées, au niveau de la Méditerranée et de les analyser pour produire un message consensuel entre partenaires.

Au démarrage de l'observatoire, il est nécessaire d'accumuler et d'harmoniser des données déjà existantes au niveau de la région considérée. L'OZHM a débuté ses activités en 2009 avec une stratégie de suivi-évaluation plutôt *ex-post*. Néanmoins, depuis 2012, l'observatoire développe une stratégie d'analyse-évaluation-recommandation *ex-ante*, en formulant ses nouveaux projets et nouvelles initiatives de manière à mettre en œuvre son programme de long-terme. Le concept "impact Patway analysis" adoptée par la Tour du Valat s'intègre aussi dans cette démarche. Ces nouveaux programmes seront le plus souvent développées en incorporant les leçons apprises au niveau méditerranéen et international et en analysant les tendances régionales et globales.

Depuis octobre 2008, l'outil OZHM est porté politiquement par Ramsar/Medwet, ce qui lui permet déjà de bénéficier d'une certaine reconnaissance internationale et régionale, d'une entrée formalisée par pays signataire de la convention de Ramsar et de pouvoir tisser des passerelles avec les autres conventions internationales et régionales. Le portage politique et le développement de réseaux de partenariat devraient donner l'opportunité à l'observatoire de pouvoir communiquer et informer lors d'évènements régionaux et internationaux stratégiques.

Structure de l'Observatoire

Structure de gouvernance de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes (OZHM)



La gouvernance de l'Observatoire, mise en place dès 2009, a été ajustée en 2012 et validée par le Comité des zones humides méditerranéennes en juillet 2012 à Bucarest (MedWet/Com 11).

- **Structures de pilotage**

Le Comité des Zones Humides Méditerranéennes (MedWet/Com) assure la fonction de Groupe de Conseil de l'OZHM. Il est en charge de:

- fournir un pilotage stratégique à l'Unité de Coordination.
- faciliter les contacts entre les membres de MedWet/Com, leurs partenaires et réseaux et l'unité de coordination de l'OZHM.
- diffuser largement les résultats de l'OZHM dans leurs pays et dans leurs réseaux.
- valider les axes stratégiques et les plans de travail de l'OZHM.
- assister l'Unité de Coordination dans la mobilisation de financements nécessaires au fonctionnement de l'OZHM;
- tenir informé l'Unité de Coordination de tout développement pertinent, tels que de nouvelles politiques, stratégies, institutions et lois dans les pays et la région méditerranéenne ainsi que sur l'évolution des sites Ramsar, inventaires de zones humides etc.

Lors de chaque réunion de MedWet/Com, tous les ans et demi, un temps est consacré au suivi et au pilotage de l'OZHM. Chaque membre de MedWet/Com, est proposé de facto comme point focal de l'OZHM. Il peut cependant nommer un autre représentant si jugé pertinent.

Le **Groupe de Pilotage de MedWet**, guide l'Unité de coordination (UC) de l'OZHM entre deux réunions de MedWet/Com, en particulier quant aux questions stratégiques et opérationnelles, comme le développement ou la réorientation de projets, les partenariats etc.

- **Structures d'exécution**

L'Unité de Coordination de l'OZHM est une équipe technique basée à la Tour du Valat et dépendant fonctionnellement et administrativement des instances de la Tour du Valat.

Cette Unité est responsable, sous le pilotage du Comité MedWet et du Groupe de Pilotage Medwet, de :

- Établir la structure de l'Observatoire et faciliter sa mise en œuvre;
- Coordonner le travail technique de tous les partenaires ;
- Mettre en œuvre les plans de travail validés par le MedWet/com et les partenaires;
- S'assurer que les résultats soient délivrés tel que planifiés;
- Préparer les éléments-clés techniques pour que les choix et décisions du Comité de Pilotage soient pris sur des bases bien informées ;
- Aider à la recherche de fonds pour les activités de suivi-évaluation (*par l'UC et les partenaires*).
- Coopérer avec le Secrétariat MedWet,

Le Secrétariat de MedWet est chargé de :

- Faciliter la collaboration entre l'Unité de Coordination de l'OZHM et les membres de MedWet/Com ainsi qu'avec d'autres acteurs pertinents à l'échelle du bassin méditerranéen ;

- Relayer les informations émanant de l'Unité de Coordination auprès de MedWet/Com, du Groupe de pilotage de MedWet et des plateformes et réseaux nationaux et internationaux appropriés;
- Informer l'unité de coordination de l'OZHM et lui faire parvenir ses rapports sur les missions et événements auxquels il a participé et qui concernent l'OZHM;
- Faciliter la synergie, la coordination, la communication et les économies d'échelle entre les projets liés à MedWet.

La structure d'appui: le groupe de travail OZHM du Réseau Scientifique et Technique de MedWet

Il s'agit d'un groupe de travail *ad hoc* visant à apporter un appui technique et méthodologique à l'unité de coordination. Il est constitué de membres de MedWet/Com et d'autres organisations reconnues pour leur expertise dans des champs pertinents pour l'OZHM

La composition suivante est proposée :

- Secrétariat MedWet
- PNUE-PAM / Plan Bleu
- EKBY (Grèce)
- Wetlands International
- ANPE Tunisie (Observatoire de l'Ichkeul)
- WWF MedPO

D'autres organisations pourront être invitées en fonction des besoins et opportunités.

Il sera particulièrement chargé de :

- Aider à la réflexion technique sur le développement des méthodes, des thèmes et des indicateurs de suivi des zones humides de l'OZHM;
- Favoriser le développement du réseau partenarial technique de l'Observatoire;
- Aider au développement de la mise en réseau des systèmes de suivi zones humides et environnemental en Méditerranée;
- Favoriser les synergies entre projets, formations et événements touchant directement ou indirectement au suivi-évaluation des zones humides dans le réseau de l'OZHM et dans leurs réseaux propres;
- Participer à l'élaboration des plans de travail de l'Observatoire

La restitution, la communication et le transfert des informations

La vocation première de l'Observatoire consiste à partager et développer la connaissance et à aider à la décision en faveur d'une meilleure protection, gestion et utilisation des zones humides méditerranéennes. La communication est jugée comme un ingrédient majeur et permanent de l'Observatoire et sa performance conditionne la capacité de l'OZHM à fournir ses services et à atteindre ses objectifs. L'observatoire a préparé très tôt sa stratégie de communication, en septembre 2009, c'est à dire 10 mois après sa validation politique.

Suite au diagnostic de déperdition de l'information entre les niveaux supra-nationaux et locaux et entre les réseaux de la conservation et ceux du développement socio-économique et durable, il a été décidé de privilégier une communication verticale (locale-nationale-régionale-internationale) et inter-sectorielle (comités inter-sectoriels, comités Ramsar, autres plateformes régionales comme la Convention de Barcelone, Plan Bleu, MedPan, etc.).

Les axes de communication:

1. Améliorer les outils de communication et de restitution pour une meilleure performance et un meilleur impact pour achever l'objectif ultime. Il est important d'informer à temps, avec qualité et selon des modes de communication et une terminologie adaptés aux utilisateurs de l'outil Observatoire, de manière à améliorer la performance du partage de la connaissance et à aider de manière plus effective à la décision aux moments opportuns. Il faut être capable d'apporter cette information aux décideurs influents et aux médias au bon moment, régulièrement, et sous une forme communicante, synthétique et attrayante.

2. Savoir communiquer avec les différents acteurs impliqués dans le développement durable en Méditerranéen et influencer l'agenda « zones humides » dans le champ des « développeurs ». Cette stratégie vise à casser les logiques segmentées basées sur les résultats sectoriels d'acteurs et à harmoniser les terminologies et les méthodes avec une vision commune et partagée. Cette initiative devrait permettre de mieux influencer leurs attitudes et comportements pour une meilleure prise en compte des zones humides dans les planifications et réalisations de développement, en particulier le développement territorial et local.

3. Mieux utiliser les outils, instruments et indicateurs des conventions, engagements, instruments, directives et programmes internationaux et régionaux pour une meilleure prise en compte et un meilleur suivi des zones humides dans les politiques et les stratégies nationales et locales de développement. Au niveau national, c'est au niveau des planifications nationales et locales qu'il est utile de faire passer les résultats, analyses et messages de l'Observatoire, en particulier à travers les comités intersectoriels, les institutions investis dans la planification locale et les groupes thématiques liés à la déclaration de Paris (Mécanismes pour l'efficacité de l'aide, 2005).

4. Passer d'une certaine culture « pessimiste » de la communication à propos des zones humides à une culture plus équilibrée, reconnaissant les cas et facteurs de succès sur lesquels bâtir et influencer des décideurs. En effet, un constat régulièrement négatif peut être considéré comme un aveu d'échec par certains acteurs du développement durable qui ne motive pas toujours d'espoir ou l'énergie, chez les décideurs, à changer leurs comportements. Au contraire, informer aussi de cas de

succès peut encourager un décideur à l'étendre à d'autres zones humides. Depuis 2001, cette démarche est de plus en plus utilisée, construisant sur les acquis en trouvant des solutions aux problèmes lors du processus, au lieu de démarrer sur les problèmes (par exemple, les méthodes « building block » et « moyens d'existence durable »)

Déclaration de mission

La stratégie de communication doit servir de cadre à toutes les activités (présentes et futures) de communication et de visibilité relatives à l'Observatoire.

L'objectif de notre communication est décliné en cinq points:

- De communiquer, restituer et sensibiliser à temps et avec qualité à propos de l'état et des tendances des zones humides méditerranéennes
- D'assurer un système de suivi et d'évaluation avec un souci d'utilité, de performance et de durabilité
- De transférer les acquis de l'Observatoire et de communiquer son expérience au niveau des utilisateurs potentiels actuels et futurs ;
- et, de là, de favoriser et accélérer le processus de changement en faveur des zones humides méditerranéennes ;
- de donner, enfin, du crédit aux efforts déployés pour plus de retentissement dans la conservation, la préservation, la gestion et l'utilisation des zones humides méditerranéennes et spécifiquement celles :
 - de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes et en particulier aux partenaires actifs parmi les 27 pays et les organisations internationales ;
 - de MedWet ;
 - de la Tour du Valat et en particulier de la Cellule de Coordination en charge de guider et développer le processus OZHM.

Puisqu'elle se veut internationale, la communication des résultats de l'Observatoire et de ses partenaires pourra faire-valoir ses expériences et transmettre les bonnes pratiques à d'autres régions du monde.

Messages clefs

Le message clef de l'OZHM, aligné sur la planification stratégique de l'Observatoire et qui sera visible sur la majorité du matériel promotionnel :

**Partageons la connaissance sur les zones humides méditerranéennes
pour leur meilleure préservation et gestion**

Les différents niveaux et canaux de communication

La communication de l'Observatoire sert plusieurs niveaux : l'échange d'information, la restitution des travaux de collecte de données, de diagnostic et d'analyse, la sensibilisation des utilisateurs potentiels des produits et des services de l'observatoire, l'amélioration de la coordination (scientifique, géographique, institutionnelle) et harmonisation et la consolidation des partenariats. La formation et le renforcement des capacités, autres moyens d'influence et de communication, ne font pas directement partie du mandat de l'Observatoire. Néanmoins, à la demande de certaines institutions et selon les ressources, l'Observatoire pourra considérer des formations et des renforcements de capacité dans le cadre de son expertise.

Pour servir ces différents niveaux de communication, l'Observatoire devra déterminer les approches les plus appropriées pour chaque cible qui peuvent être identifiées comme suit : approche participative communautaire, communication interpersonnelle, conseil, formation, information, mobilisation sociale, etc.

Pour les niveaux "stratégiques et décisionnels" (cibles prioritaires de l'OZHM), les résultats et les messages de l'Observatoire devront être transmis à travers MedWet et Ramsar dont l'Observatoire dépend. La transmission devra atteindre les cibles clés de l'OZHM, en particulier les décideurs et planificateurs nationaux et locaux. Les plateformes et réseaux de relais identifiés sont les suivants: CBD, Convention de Barcelone, l'Union pour la Méditerranée, l'Union européenne, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (incluant l'engagement après 2015), le Projet TEEB, IPBES. Dans le court terme, il est fortement attendu d'institutionnaliser la transmission des résultats et analyses de l'OZHM dans ces réseaux, ce qui permettrait une communication plus formalisée et donc une meilleure capacité d'impact de l'OZHM.

Pour le niveau "grand public", les réseaux des ONGs nationales et internationales servent de relais à travers les médias. Cela demande un renforcement de leur capacité à relayer les informations régionales et internationales au niveau national et local. Inversement, il est important que les ONGs nationales puissent utiliser les initiatives régionales comme l'OZHM pour relayer les informations locales et nationales aux niveaux supérieurs.

S'il est important de développer une excellence de communication auprès des différents utilisateurs potentiels des différents pays concernés par l'Observatoire des zones humides méditerranéennes, **il convient d'adapter certaines formes, mécanismes et processus à leur diversité historique, géographique, culturelle, linguistique et religieuse et en fonction du statut (pays en voie de développement et pays développés) et du niveau de socio-économie des pays**. C'est en ce sens qu'il convient d'employer certains canaux de communication tel que le socioculturel ou socio-traditionnel correspondant aux valeurs logiques des communautés.

Le timing de communication et de restitution

Le temps utile de restitution est le temps que les utilisateurs considèrent comme acceptable et utile entre la prise de donnée et la restitution. Dans le cadre international, on considère par exemple qu'une restitution de mission courte d'appui ne doit pas dépasser 2 mois. Une restitution de collecte de données pour un rapport d'avancement mensuel ne dépasse pas quelques jours. Un rapport d'avancement annuel est en principe restitué dans les trois mois après réception des données. Une restitution de la collecte de données de recensement ne dépasse pas 1 an. Toutefois, dans un exercice de plusieurs pays, le pas de temps est souvent callé en fonction du dernier fournisseur de données.

La notion d'utilité dans la période de restitution est souvent jugée à deux niveaux : 1) période dans laquelle la création d'information reste nouvelle et novatrice et donc attractive pour les utilisateurs (motivation de l'intérêt) ; 2) la période de restitution qui puisse aider à la décision pour les autres étapes administratives, politiques, financières, programmatiques d'un cycle. Par exemple, la restitution d'un exercice de suivi-évaluation des zones humides, pour que les leçons apprises et les recommandations soient potentiellement prises en compte dans les décisions de planification suivantes du Ministère concerné dans un pays en voie de développement, doit arriver sur la table du Ministère du Plan, du planificateur sectoriel et du responsable zones humides au mois de février mars. En effet, c'est en février mars que les ministères commencent à se réunir pour évaluer la mise en œuvre du plan précédent et en tirer les leçons. C'est suite à cette réunion que le processus de planification suivant démarre en mai juin, pour se terminer en décembre avec le vote du budget.

Les produits de communication

La production de matériel ou de supports de communication et de restitution est multiple et doit être ciblée en fonction des utilisateurs potentiels : site web, lettre d'information, publications thématiques, rapports de suivi-évaluation, brochures, dépliants, articles de presse, ateliers, séminaires, posters, film, calendriers, etc. Souvent coûteux et nécessitant des compétences d'experts, il est nécessaire de penser à un plan de production du matériel de communication afin de planifier les ateliers et les formations nécessaires à la conception du matériel et à l'utilisation de certains outils. Le plan de production permet alors de lister les tâches liées au développement du matériel, la méthodologie de production, les délais nécessaires pour exécuter chaque tâche, les ressources (humaines, techniques et financières) pour réaliser chaque support et la répartition des responsabilités.

- La communication comprend en particulier la restitution des informations de suivi-évaluation et des différents produits d'information développés, analysés ou relayés par l'Observatoire. Elle comprend, dès mai 2009, l'activation et le développement du réseau de partenaires (potentiels), la préparation des termes de référence et le lancement des activités d'identité visuelle de l'observatoire, l'identification des produits de l'observatoire (rapports, articles, site web, lettres, cours en université, participation aux séminaires et ateliers, journées porte ouverte, science citoyenne, foire, etc.) et la mise en place progressive d'un système régulier d'échange.

Outils de communication distribués selon les cibles	Institutions Partenaires de l'Observatoire	Décideurs Politiques	Gestionnaires de sites	Scientifique, chercheurs	Projets de conservation et de développement	Bailleurs de fonds	Citoyens, grand public	Mass media
1. Dépliant	X	X	X	X	X	X		X
2. Rapport de suivi-évaluation	X	X	X	X		X		
3. Calendrier	X	X	X			X	X	
4. Article de presse								X
5. Brochures et dépliants	X	X	X	X	X	X	X	X

6. Dossier de presse								X
7. Manuel	X		X	X	X			
8. Rapport illustré	X	X	X		X	X	X	X
9. Publication scientifique	X			x	x			
10. Communication	X	X	X	X				
11. Interview		X	X		X	X		X
12. Spot audiovisuel présent. OZHM	X	X	X	X				
13. Spot audiovisuel suivi-évaluation	X	X	X		X	X	X	
14. Site web	X	X	X	X	X	X	X	X
15. lettre mensuelle	X	X	X	X	X	X		
16. Atelier et séminaire	X	(X)	X			X		(X)
17 Affichage	X	X	X	X	X	X		X
18. Clés USB	X	X	X	X	X	X		

Les langues de communication

La langue véhiculaire commune de communication est la langue anglaise. Néanmoins, la langue française, régulièrement utilisée pour la France et les pays du Maghreb, est aussi une langue permanent de communication de l'Observatoire. Le résumé et la traduction de certains documents en langue arabe ont été considérés depuis 2010 en raison de la forte proportion de pays Arabe dans le bassin méditerranéen. La langue, élément identitaire des peuples, est un élément important de considération dans le transfert des connaissances et dans la prise en compte de ces connaissances, comme cela a été rappelé lors de la réunion régionale des pays Arabes pour la mise en œuvre de la Convention de Ramsar (Le Caire, 22-25 juin 2009).

Outils de communication	Langues de communication
1. Dépliant	Anglais, Français, Arabe
2. Rapport de suivi-évaluation	Anglais, Français, résumé en Arabe
3. Calendrier	1 seul calendrier avec les trois langues
4. Article et dossier de presse	Anglais, Français

5. Brochures	Anglais, Français, résumé en Arabe
6. Manuel	Anglais, Français, Arabe
7. Rapport illustré	Anglais, Français, Arabe
8. Communication	Anglais, Français
9. Interview	Anglais, Français
10. Spot audiovisuel présentation OZHM	Anglais, sous titré Français et Arabe
11. Spot audiovisuel suivi-évaluation	Anglais, sous titré Français et Arabe
12. Site web	Anglais, certains thèmes en Français, résumé en Arabe
13. lettre mensuelle	Anglais, Français, résumé en Arabe
14. Atelier et séminaire	Anglais, Français, traduction et résumé en Arabe
15 Affichage	Anglais, (Français), traduction et résumé en Arabe
16. Clés USB	Anglais, Français